

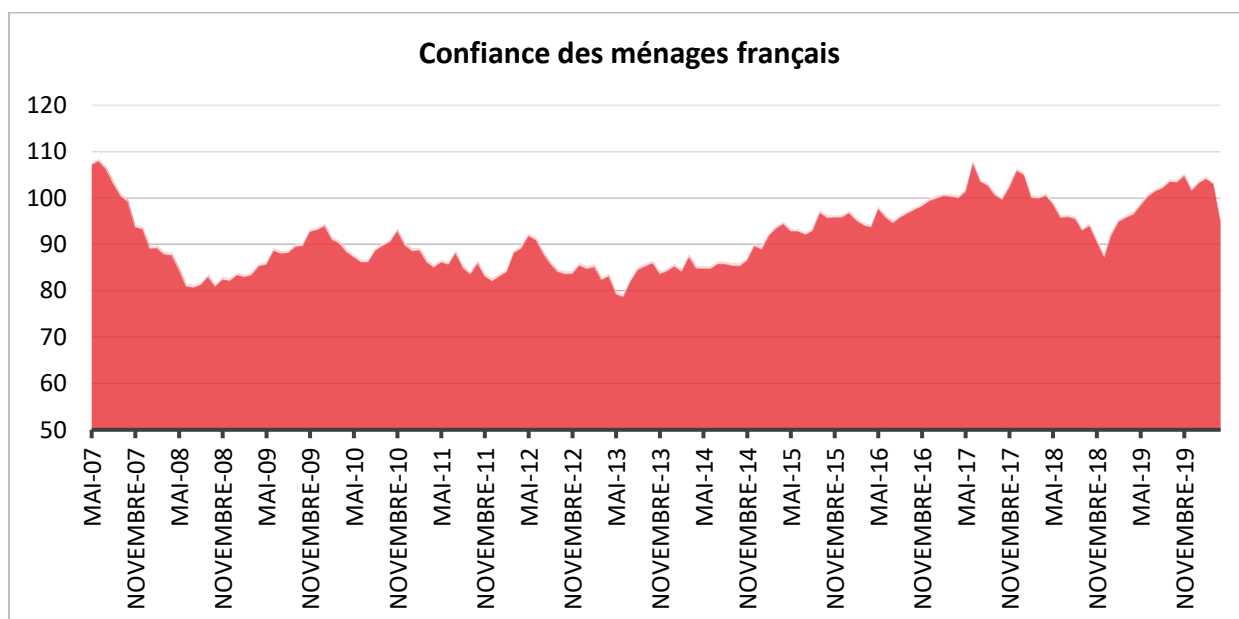
Paris, le 28 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moral des ménages, vivement demain !

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'INSEE a publié le 28 avril son enquête mensuelle de conjoncture des ménages français. Cette enquête a été menée du 27 mars au 18 avril 2020 en pleine période de confinement. L'état d'esprit des ménages s'est fort logiquement dégradé en quelques semaines. Ainsi, la confiance des ménages dans la situation économique a connu un important recul. L'indicateur de l'INSEE qui la synthétise a perdu 8 points, soit sa plus forte baisse depuis la création de l'enquête en 1972. À 95, il est désormais au-dessous de sa moyenne de longue période (100).



Cercle de l'Épargne – source INSEE

Les achats remis à des temps meilleurs

Avec la fermeture des commerces et les incertitudes économiques élevées, en avril, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants baisse nettement. L'indicateur perd 43 points et atteint son plus bas niveau depuis la création de l'enquête (-59 contre -42 en décembre 1995).

Une capacité d'épargne à venir en baisse

En avril, les Français ont été contraints d'épargner à défaut de pouvoir consommer. Cette épargne subie n'est pas toujours appréhendée par les ménages. Ne pas consommer n'est pas perçue dans le quotidien des Français comme un acte d'épargne, acte qui prend la forme pour une majorité d'entre eux d'un versement sur un placement financier. Or, laisser de l'argent sur un compte courant correspond à de l'épargne. Selon l'enquête, de l'INSEE l'indicateur mesurant la capacité d'épargne actuelle a augmenté de 4 points, une hausse modeste au regard de la situation. À l'inverse, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future diminue légèrement. Il perd 2 points et reste nettement au-dessous de sa moyenne de longue période. Les ménages estiment que les prochains mois seront difficiles ce qui les privera de toute capacité d'épargne. À ce titre, la part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner diminue de 5 points et reste nettement inférieure à sa moyenne de longue période.

Une contraction du pouvoir d'achat attendue

Le solde d'opinion des ménages relatif à leur situation financière future diminue très fortement avec une contraction de 15 points (sa plus forte baisse depuis la création de l'enquête). Cette diminution pressentie ne peut que peser sur la capacité d'épargne.

Les ménages craignent donc un recul de leur pouvoir d'achat. En avril, le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France perd 35 points, la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois. À -71, il se situe ainsi au plus bas niveau jamais atteint depuis le début de l'enquête. Ainsi, la baisse de l'opinion des ménages sur le niveau de vie en France est plus marquée que celle sur leur propre niveau de vie (-15 points).

La hausse du chômage, une peur amplement partagée

Cette peur de baisse du pouvoir d'achat est liée à la forte augmentation des craintes en matière de chômage. L'indicateur qui mesure cette crainte s'accroît de 42 points et atteint un niveau inégalé depuis juillet 2015.

Les Français croient au retour de l'inflation

Les ménages français estiment qu'avec le confinement les prix augmentent. Il n'est donc pas étonnant qu'ils considèrent que l'inflation devrait progresser au cours des douze prochains mois. Le solde correspondant augmente de 27 points et se situe bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

Vivement demain

Les résultats de l'enquête du mois d'avril sont logiques compte tenu de la situation particulière voire extraordinaire que connaissent les Français. Le « Grand Confinement » avec la crise plurielle, sanitaire, économique et sociale, modifie de nombreux repères au sein de l'opinion publique. Les ménages éprouvent des difficultés à se projeter à moyen terme. Le chômage partiel qui concerne la moitié des salariés du

Le Cercle de l'Épargne

14/16 Boulevard Malesherbes • 75008 Paris

01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

www.cercleredelegpargne.fr • contact@cercleredelegpargne.fr

secteur privé, la fermeture d'un grand nombre d'entreprises amènent des réflexes légitimes de précaution. Dans un tel contexte, les Français souhaitent disposer de liquidités importantes pour faire face le cas échéant à une baisse de revenus. Le retour à un niveau de consommation normal passe par la restauration de la confiance dans l'avenir. La capacité d'endiguement de l'épidémie et la fin progressive des restrictions de déplacement et d'exercice du travail seront primordiales pour le rebond du moral économique des ménages.

Laisser l'épargnant tranquille

Avec la crise, le concours Lépine de l'épargne s'ouvre avec son lot de création de taxes ou de nouveaux produits. Une taxation accrue de l'assurance vie, un placement potentiellement long qui permet le financement de l'État et des entreprises, serait contreproductive. Les auteurs de cette proposition souhaitent favoriser la consommation, or une telle mesure n'aboutirait qu'à un gonflement supérieur des dépôts à vue. Ce n'est que par la confiance et par l'amélioration de l'emploi que les ménages reprendront le chemin des commerces.

La création d'un nouveau produit, le Livret C, telle que proposé par Eric Woerth afin de financer l'industrie vise à transformer de l'épargne à court terme en ressources de long terme. Ce produit reprendrait donc les contours du Livret de Développement Durable et Solidaire. Compte tenu des taux d'intérêt en vigueur, son rendement ne pourrait être que très faible. Il aboutirait à remplacer des systèmes de financement de marché par un système administré. L'éventuelle exonération des gains priverait de ressources fiscales l'État qui en manque cruellement. Il serait plus logique de favoriser les placements longs existants qui sont connus des Français, le Plan d'Épargne en Actions, l'assurance vie et le nouveau Plan d'Épargne Retraite.

Contacts presse

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr

Le Cercle de l'Épargne

14/16 Boulevard Malesherbes • 75008 Paris

01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

www.cerledelepargne.fr • contact@cerledelepargne.fr